

**Avis sur les projets d'ouverture de la 2<sup>ème</sup> année en  
alternance en GCCD, à l'IUT de Toulouse**

## **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 3 décembre 2019**

### **Délibération 2019/12/CFVU - 105**

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1*

*Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;*

Après en avoir délibéré, les conseillers donnent un avis favorable aux projets d'ouverture de la 2<sup>ème</sup> année en alternance en GCCD, à l'IUT de Toulouse (document joint).

Toulouse le 16 décembre 2019

La Présidente

  
Régine ANDRE-OBRECHT

Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 22  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0

# GCCD Ouverture 2<sup>ème</sup> année en alternance



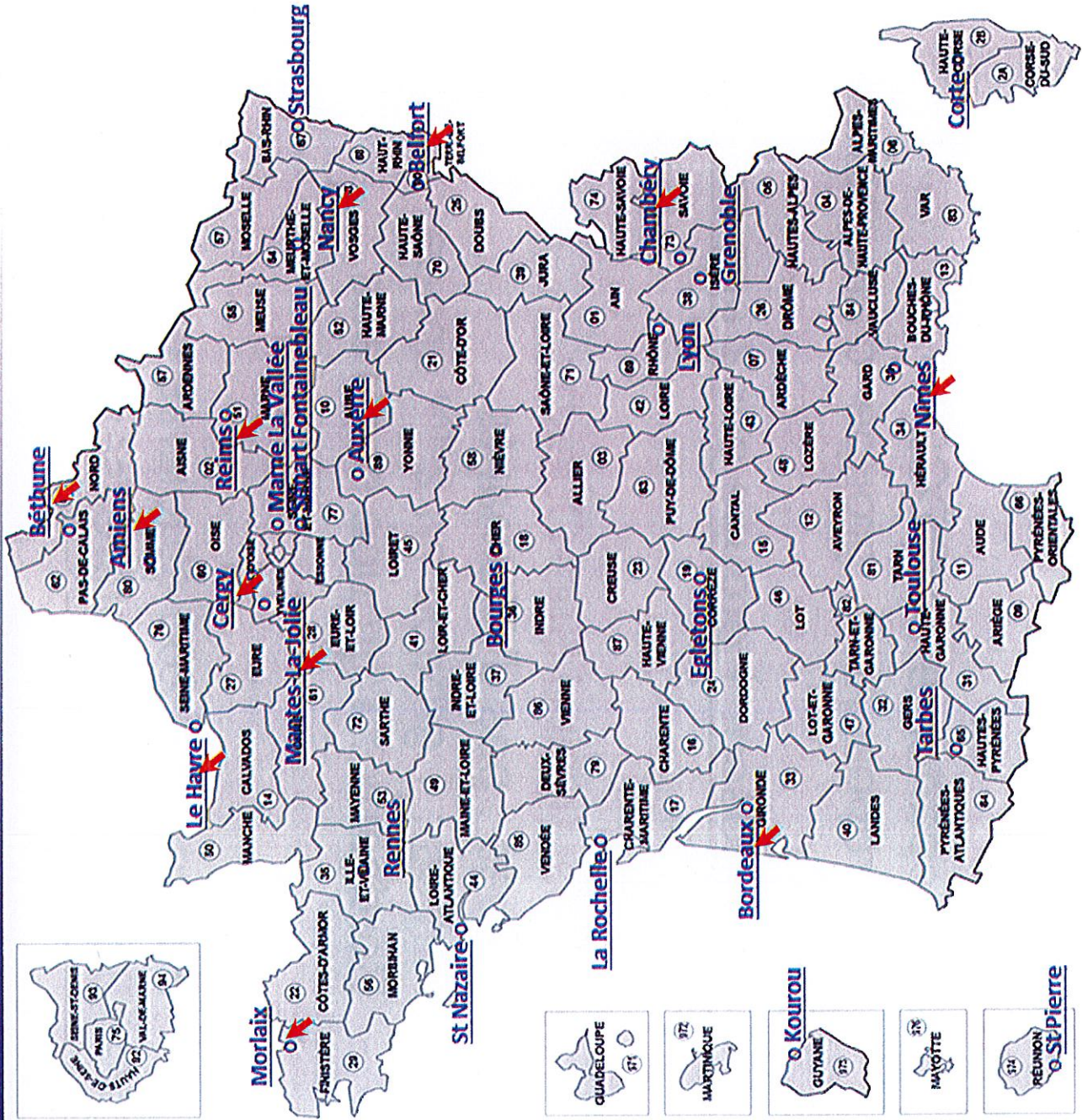


## CONTEXTE :

- Forte demande d'encadrement intermédiaire dans le BTP
- Développement de **l'apprentissage à tous niveaux de formation**

## OBJECTIFS :

- Proposer une nouvelle voie de réussite pour le DUT GCCD
- Professionnaliser au plus tôt les étudiants
- **↗ le taux d'insertion professionnelle**





## ETAT DES LIEUX :

### National :

- 27 départements GCCD
- 10 proposent 1 groupe d'alternants en 2<sup>ème</sup> année
- 3 proposent 1 groupe sur 2 ans (Béthune, Bordeaux & Mantes)

### Régional (grand Sud-Ouest) :

- Tarbes : pas d'alternants
- Nîmes : 1 groupe en 2<sup>ème</sup> année
- Bordeaux : 1 groupe sur 2 ans

### Local :

- Potentiel de 200 étudiants en 1<sup>ère</sup> année
  - Sondage 35% intéressés
- 



## MODALITES :

- PPN GCCD : 900h de formation en S3/4
- Adaptation : environ 800h, + suivi stages et projets tutorés
- **Préconisations PPN** : diminution de 20 à 30% du PPN assuré par l'IUT (transféré en entreprise)
- **Application envisagée** : environ **580h (~73%)** de formation, réparties sur **19 semaines à l'IUT** (reste 33 semaines en entreprise, dont 5 semaines de congés)

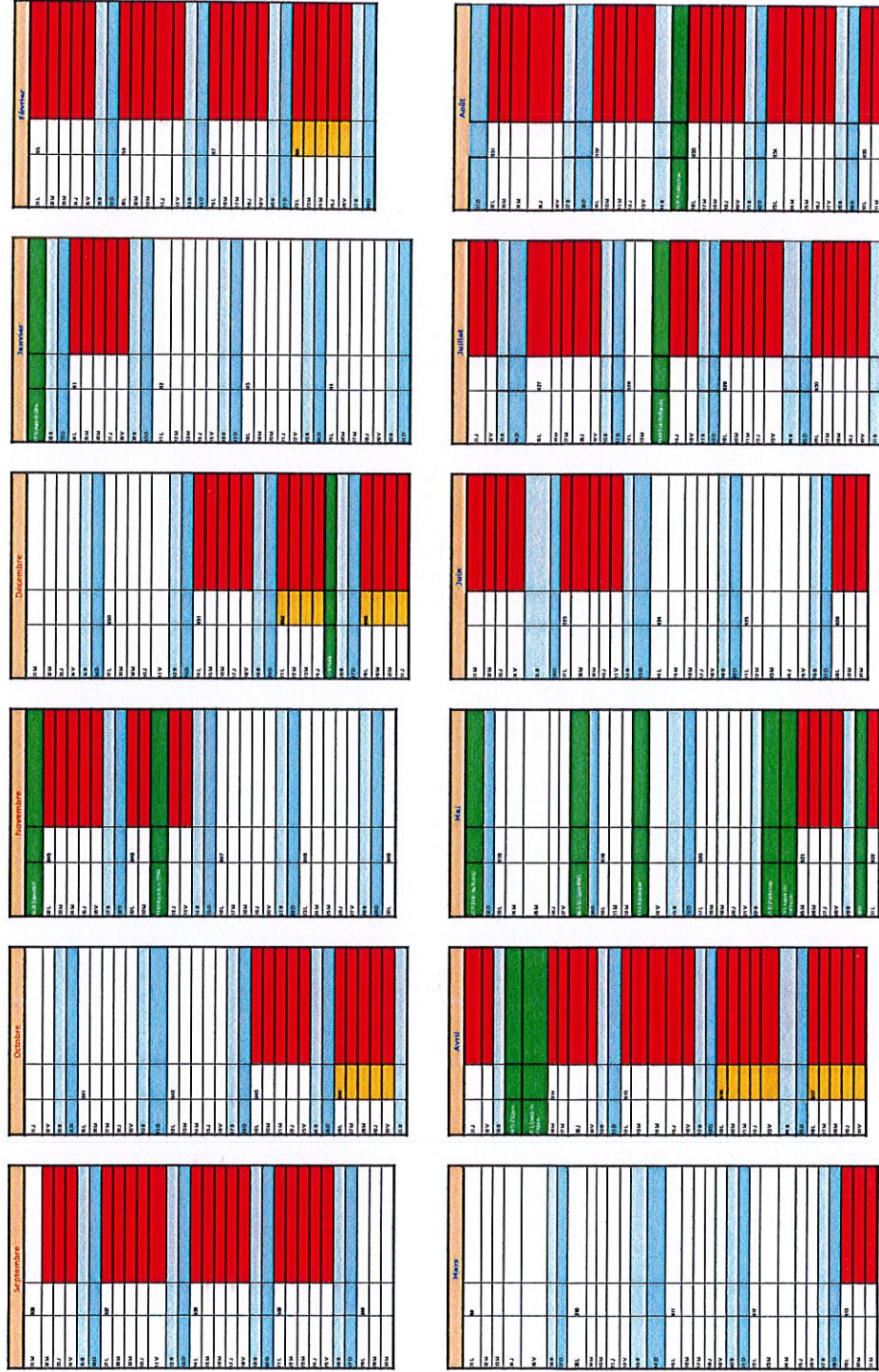




# Calendrier 2020/2021 prévisionnel :

La CPN préconise d'éviter des périodes trop courtes (1 semaine) ou trop longues (+ de 5 semaines): **idéalement de 3 à 5 semaines**

CALENDRIER 2020 - 2021



périodes critiques  
non recommandées





## EVALUATION :

- Les modules ou parts de modules enseignés à l'IUT seront évalués selon les mêmes modalités que la formation initiale.

- La part dévolue aux entreprises sera évaluée par le biais d'un **compte-rendu d'activités** (par période) et d'un **rapport thématique** (thème défini par semestre par le tuteur et le maître d'apprentissage). Les maîtres d'apprentissage participeront à cette évaluation.

- Le suivi des étudiants par un tuteur pédagogique et un maître d'apprentissage sera réalisé **en visu** (rencontre au moins 1 fois par semestre) et grâce à l'outil électronique (**LEA**, Livret Electronique de l'Apprenti)



## **DIFFUSION DE L'INFORMATION**

- Rentrée, Réunion d'information parents, Sondage
- Entretien individuel par enseignant référent (en cours)
- Réunion d'information à la promotion (28/11)

## **ACCOMPAGNEMENT :**

- MFCA : Fabien LATRAUBE
- Service Partenariat IUT : Anne LAVERNHE / Caroline VANRAET
- Professionnel :
  - FFB, FNTP, SNBPE
  - Entreprises partenaires sollicitées pour avis et contrats

## **DEPARTEMENT :**

- Porteur : Marc VILLA
  - Responsable : Anaclet TURATSINZE
- 

